

Peu connu, le concept de « fermes sociales » fait pourtant de plus en plus d'adeptes. Les personnes en souffrance y renouent avec le travail en offrant une aide bienvenue aux agriculteurs.



Lorsqu'il n'y a pas de fromages à produire, Gilles s'occupe du bétail. - AVPRESS.

A*u Foyer, je suis comme une marionnette qui suit le mouvement. Ici, je m'affirme un peu plus. Je suis à la fois dirigé, mais libre et responsable. Mon travail consiste à faire le fromage de A à Z. »* Le foyer occupationnel dont parle Gilles Brouwer fait partie du Centre Cerfontaine, à Péruwelz. Ce service d'hébergement spécialisé accueille des enfants, des adolescents et des adultes handicapés mentaux et/ou psychiques qui connaissent parfois aussi des troubles du comportement. Depuis mai dernier, tous les lundis et un vendredi sur deux, Gilles se rend à vélo à la Ferme Amorison de Basècles, par le Ravel et la Forêt.

Ce grand sportif également artiste qui aura 50 ans l'année prochaine est arrivé au Centre il y a 13 ans. Désormais, il vit en studio dans le foyer péruwelzien, où l'autonomie des résidents est la plus grande. Il a travaillé comme représentant de commerce, mais ne s'imagine pas un instant recommencer à travailler sur le marché « normal » du travail. *« Quand j'ai découvert dans un reportage de Notélé la possibilité de travailler dans une ferme, je me suis dit que cela me plairait bien et j'en ai parlé aux éducateurs du centre. »*

Ferme familiale

La ferme familiale, gérée par Luc, son épouse Carole et ses filles Marie et Noémie, a connu quatre générations d'agriculteurs. Elle fonctionne en circuit court et sur un modèle d'économie circulaire : l'alimentation du bétail est produite à la ferme et tous les sous-produits de production sont recyclés. Elevés en plein air, les cochons reçoivent le sérum de lait, additionné de levure de bière, issu de la Brasserie des Carrières que Luc Amorison fournit en orge.

Marie est responsable de la fromagerie. *« L'aide apportée par Gilles est un petit plus, mais l'objet n'est pas là. Nous avons adhéré au projet de fermes sociales sans attentes particulières. Historiquement, dans les fermes, il y a toujours eu des personnes plus fragilisées. Nous accueillons aussi des jeunes en décrochage scolaire. C'est un partage de temps et de convivialité. L'exploitation existe depuis mes arrière grands-parents et a toujours accueilli du monde. Il y a 14 places autour de la table de la salle à manger. Le cadre légal de la Ferme sociale nous rassure. Avec le temps, la crainte des accidents s'est fait sentir. Il y a quand même du matériel lourd à manipuler. Gilles participe avec beaucoup d'enthousiasme à toutes les activités de la ferme. »*

Polyvalence

Gilles a dû apprendre toutes les opérations de la fabrication des fromages et des yaourts et il prend de multiples initiatives. *« Si on ne produit pas, j'apporte des soins aux animaux, je taille des arbres. Pour l'instant, je suis en train de repeindre la presse à fromage. Avec Luc, je fabrique une belle pancarte pour que la ferme soit mieux indiquée. J'ai envie de rendre la ferme plus joyeuse. Ça me plaît, je suis mon propre patron, même si des directives me sont données. Je travaille sans être contrôlé et je me sens utile dans ma vie et à la ferme. »*

Progressivement, Gilles a souhaité que la convention qu'il a signée avec les agriculteurs et le GAL des Plaines de l'Escaut soit revue. *« Cette convention est importante, parce qu'on vérifie que tout le monde est bien couvert par une assurance »,* précise Geneviève Maistriau, chargée de mission au GAL. *« Je vais prochainement commencer à faire quelques marchés du dimanche matin à Leuze »,* se réjouit Gilles qui renouera ainsi avec ses compétences commerciales.

Un succès fulgurant en Wallonie picarde

En juillet 2017, en Wallonie picarde, cinq fermes et cinq institutions étaient reconnues officiellement par le GAL des Plaines de l'Escaut comme partenaires du projet pilote. En juin dernier, le groupe de travail composé des responsables des institutions, des agriculteurs et de différents partenaires impliqués dans le projet se réunissait pour échanger sur les différents accueils et labelliser cinq nouveaux accueils à la ferme et cinq nouvelles institutions. A cette occasion, chacune s'est vu remettre une plaquette symbolique, à apposer sur sa façade ou à l'intérieur de la ferme ou de l'institution, pour concrétiser cet investissement.

Un accueil social qui doit être mieux encadré

Il y a une vingtaine d'années, des « fermes de ressourcement » voyaient le jour en Wallonie, avant de connaître un relatif déclin. A partir de 2009, dans la province du Luxembourg, le Groupe d'action locale (GAL) « Haute Sûre Forêt d'Anlier » lançait le projet pilote des « fermes d'insertion sociale », dans le cadre du Plan wallon de développement rural. Jusqu'à la fin 2014, ce Gal a expérimenté quelques accueils individuels dans les fermes, à l'échelle de ses sept communes et en mobilisant des outils développés initialement en Flandre.

L'ASBL « Nos Oignons » a également lancé, en 2012, des activités alliant un centre de jour bruxellois, destiné à des adultes souffrant de difficultés psychologiques, et un maraîcher brabançon. Les activités de L'ASBL se sont peu à peu étendues en Brabant wallon, avant d'offrir une prise en charge complémentaire aux institutions de soins en santé mentale : potagers collectifs, stages, puis accueils individuels en entreprise agricole.

En 2014, le Programme wallon de développement rural s'est adjoint une mesure qui vise la diversification des activités agricoles et forestières dans le domaine spécifique de la santé. Et depuis 2018, le groupe de travail « Agriculture et foresterie sociales » du Réseau wallon de développement rural élabore des recommandations aux autorités compétentes, pour développer l'accueil social à la ferme en Wallonie et pour obtenir sa reconnaissance officielle comme activité de diversification de l'agriculture. L'enjeu est de lever les freins principaux à ce développement. Les auteurs du mémorandum revendiquent notamment que les activités d'accueil social en ferme bénéficient d'une assurance spécifique, permettant de couvrir l'ensemble des risques pour les agriculteurs, les bénéficiaires et les structures sociales et de santé, et que ces activités ne soient pas soumises à la législation sur le travail. « *Il ne faudrait pas que cet accueil soit considéré comme du travail au noir* », souligne Geneviève Maistriau, chargée de mission au GAL des Plaines de l'Escaut.

Extrait du journal « Le Soir », édition du jeudi 13/09/2018.